



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 31 mars 2025,
se sont réunis en séance ordinaire les membres du conseil municipal, à la mairie, sous la présidence de
M. Jérôme OLIVIER, Maire de la commune de Neuilly en Vexin, sur la convocation qui leur a été adressée.

Étaient présents : Mmes : Martine GERBER, Snezana MALBRANQUE,
MM. : Benoît COQUILLARD, Jérôme OLIVIER, Philippe CAPRON, Frédéric MARCHAND

A donné pouvoir : M. Antonio DA COSTA à Benoit COQUILLARD
Retard : Laurence ROCHAS – arrivée 19h50

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Martine GERBER a été désignée comme secrétaire de séance, la séance est ouverte à 19h35.

OBJET : DELIBERATION CONCERNANT APPROBATION DE L'AFFECTATION DU RESULTAT 2024 AU BP 2025

Monsieur Jérôme OLIVIER, Maire, présente l'affectation du résultat de l'exercice 2024 au BP 2025 comme suit :

	RESULTATS ANTERIEURS REPORTES	SOLDE DES REALISATIONS DE L'EXERCICE 2024	RESULTAT CUMULÉ 2024
FOCTIONNEMENT	47 266.19€	- 4 071,22 €	43 194,97 €
INVESTISSEMENT	36 574.95€	- 19 896,57 €	16 678,38 €
	83 841,14€	- 23 967,79 €	59 873,35 €

Compte R001	16 678,38 €
Compte R002	43 194,97 €

La délibération 2025 -5 est soumise au vote et adoptée à l'unanimité.

DIT que la présente délibération sera transmise à :
Contrôle de Légalité – Sous-préfecture de Pontoise
Monsieur le Trésorier public

Et ont signé les membres présents, pour extrait conforme.

Certifié exécutoire par le Maire
En vertu de la Loi du 02 Mars 1982

Jérôme OLIVIER,
Le Maire
Pour extrait conforme,
Fait à Neuilly-en-Vexin, le 31/03/2025

